



Contrat Première Embauche, Contrat Nouvelle Embauche : ensemble, on va gagner ! Grève générale le 4 avril.

La journée de grèves et de manifestations du 28 mars a été une véritable déferlante contre le CPE. Près de 3 millions de personnes ont manifesté dans toute la France, le double par rapport à la journée du 18 mars. Des grèves importantes dans de nombreux secteurs et une présence remarquable de grévistes du privé dans les cortèges : cette journée a vu la participation massive des salarié-e-s. Elle a reflété le rejet du CPE par l'opinion publique. Rejoignant ainsi clairement étudiant-e-s et lycéen-ne-s, les travailleurs/ses refusent ce projet qui vise à officialiser la précarité.

L'unité doit rester forte.

La mobilisation actuelle s'appuie sur l'unité de la jeunesse et des salariés. L'unité des organisations étudiantes et lycéennes et l'existence de la coordination étudiante ont permis que le mouvement de la jeunesse se développe. L'existence de l'intersyndicale qui regroupe toutes les organisations de salarié-e-s est garante de l'unité réalisée aujourd'hui contre le projet du gouvernement.

La balle est de nouveau dans le camp du gouvernement qui porte l'entière responsabilité du conflit social en cours. Il doit faire le geste politique de retirer cette mesure massivement refusée, qui n'a aucune efficacité en matière de création d'emplois, qui précarise les jeunes et les rend corvéables à merci.

De plus en plus nombreux dans la lutte !

Depuis le 7 février, 70 universités sur 84 et des centaines de lycées sont en grève pour obtenir le retrait du CPE du CNE et de la loi sur « l'égalité des chances » (apprentissage à 14 ans, travail de nuit des moins de 15 ans...).

De nombreux salarié-e-s et jeunes ont participé aux temps forts du mouvement : 500 000 le 7 février, 1 000 000 le 7 mars, 1 500 000 le 18 mars, 3 000 000 le 28 mars.

Le gouvernement attendait un essoufflement du mouvement. C'est le contraire qui se produit. Parce que nous sommes tous concernés, tous solidaires, nous sommes de plus en plus nombreux dans la lutte. Ce ne sont pas ces nouveaux contrats précaires qui vont créer de l'emploi. Par contre, les CPE et CNE vont rendre les salariés corvéables à merci. Depuis plus de 20 ans, la précarité se développe et affaiblit les droits collectifs. Nous ne laisserons pas passer cette loi contre le monde du travail.

Tous solidaires mais aussi tous concernés !

Aujourd'hui, le gouvernement s'attaque aux jeunes de moins de 26 ans et aux salarié-e-s des entreprises de moins de 20 salariés. Mais c'est pour demain, en finir avec le CDI, l'emploi stable, statutaire et le code du travail. En 1994, Balladur a augmenté la durée de cotisation pour les retraites du privé. En 2003, ce sont les salarié-e-s du public qui ont vu leur nombre d'annuités augmenter sous le prétexte de l'égalité. Et régulièrement des campagnes sont menées contre les « régimes spéciaux » qui résistent ...

**Le 28, nous étions
trois millions
dans les rues !**

Paris	700.000
Nantes	70.000
Toulouse	80.000
Bordeaux	100.000
Rennes	50.000
Marseille	250.000
Lille	80.000
Grenoble	60.000
Montpellier	45.000
Nancy	50.000
Pau	35.000
Saint-Brieuc	30.000
Rouen	40.000
Caen	30.000
Lyon	40.000
Brest	30.000
Clermont-Ferrand	50.000
Amiens	22.000
Angers	15.000
Avignon	25.000
Toulon	20.000
Valence	18.000
Nîmes	30.000
Limoges	35.000
Le Havre	25.000
Le Mans	30.000
Saint Nazaire	25.000
Lorient	25.000
Poitiers	25.000
Metz	20.000
Tours	15.000
Le Puy-en-Velay	15.000
Perpignan	18.000
Dijon	12.000
Saint Etienne	30.000
Roanne	20.000
Strasbourg	15.000
Quimper	20.000
Nice	15.000
La Rochelle	10.000
Tarbes	17.000
Angoulême	20.000
Besançon	10.000
Cherbourg	10.000
Orléans	12.000
Reims	13.000

Les patrons de la SNCF mentent.

La direction SNCF affirme que l'entreprise n'a absolument aucun projet dans le domaine du CPE. Elle prétend que les cheminot-e-s n'ont « aucun intérêt à se lancer dans ce conflit », que « ce combat sur le CPA n'est pas le nôtre », qu'il faut « se concentrer sur les vrais sujets »...

- Les salarié-e-s des filiales, des entreprises sous traitantes (nettoyage, manutention, restauration, sécurité, etc.), des CE et du CCE sont soumis au droit privé, et donc pleinement visé-e-s par les menaces du CPE.
- La politique de filialisation et de fractionnement du groupe en branches transfère de plus en plus de métiers de cheminots vers les filiales.
- Les cheminot-e-s ne sont pas à l'abri : la direction n'a de cesse de faire entrer au sein de l'entreprise les mauvaises pratiques du privé. D'ailleurs, il a fallu la grève reconductible de novembre 2005 pour que la direction soit obligée de renoncer à son projet de recrutement des « jeunes cadres » comme contractuels, et non plus au statut ...
- La direction SNCF a profité de nombreuses fois des possibilités de contrats précaires offerts par le gouvernement (contrat emplois jeunes, CES, CEC, CIRMA....) – La menace de la précarité, augmentée par les contrats du type CPE, CNE, lui permettra de faire du chantage vis-à-vis de nos conditions de travail, nos salaires, notre statut.

Et c'est oublier que les cheminot(e) savent agir par solidarité... souvent pour leur enfant, leur conjoint(e) qui risque de ne pas connaître d'emploi stable de toute leur vie. Comme l'ensemble du patronat, la direction SNCF espère créer une rivalité entre les générations de travailleurs/ses. Leur objectif est d'affaiblir notre résistance collective, notre force sociale, pour reprendre un à un tous nos acquis sociaux.

Nous sommes solidaires ! Le 4 avril, nous appelons tous les travailleurs/ses du rail à participer aux manifestations interprofessionnelles qui auront lieu dans toute la France.

La fédération SUD-Rail a déposé un préavis de grève reconductible, à compter du 4 avril 0 heure.

Organisons les grèves et manifestations du mardi 4 avril, discutons et décidons ensemble des suites. Voilà l'occasion d'arrêter enfin l'offensive contre tous les acquis. L'union syndicale Solidaires, la fédération SUD-Rail proposent d'organiser une grève générale.

... Suite ...

Arras	15.000
Bayonne	11.000
Chalon-sur-Saône	8.000
La Roche-sur-Yon	10.000
Niort	10.000
Chambéry	10.000
Lannion	8.000
Annecy	15.000
Nevers	7.000
Mont-de-Marsan	7.000
Périgueux	6.000
Blois	10.000
Châteauroux	6.000
Albi	16.000
Vannes	12.000
Boulogne-sur-Mer	7.500
Laval	7.000
Agen	7.000
Dunkerque	6.000
Narbonne	6.500
Morlaix	4.500
Rodez	8.000
Bourges	5.000
Carcassonne	5.000
Valenciennes	6.000
Foix	5.000
Auxerre	5.000
Bourg-en-Bresse	5.000
Montauban	5.000
Figeac	3.500
Aurillac	4.000
Auch	5.000
Alençon	3.000
Brive-la-Gaillarde	10.000
Charleville	3.500
Mâcon	2.000
Etc.	

DECLARATION DES ORGANISATIONS SYNDICALES D'ETUDIANTS, DE LYCEENS ET DE SALARIES UNEF, CÉ, UNL, FIDL, CFDT, CFE CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA

- ❖ Le succès des arrêts de travail, des grèves et la puissance des manifestations du 28 mars, leur caractère unitaire et intergénérationnel, tout comme la durée du mouvement et son ampleur dans les lycées et universités montrent une mobilisation historique, pour exiger le retrait du CPE et l'ouverture de négociations.
- ❖ Il est urgent que les plus hautes autorités de l'Etat prennent la mesure de la situation et répondent sans ambiguïté à cette revendication. Pour éviter l'enlisement du pays dans une crise profonde, le gouvernement doit s'y résoudre. L'intersyndicale demande au Président de la République d'utiliser ses prérogatives constitutionnelles pour que le CPE soit retiré.
- ❖ Les organisations syndicales réitèrent l'exigence de lever l'hypothèque du CPE en le retirant et à partir de là d'engager des négociations immédiates sur l'emploi, la précarité, les modalités d'accès à l'emploi, la formation et l'avenir des jeunes.
- ❖ Elles appellent les salariés, les étudiants, les lycéens, dès aujourd'hui et tout au long de la semaine à s'appuyer sur la dynamique unitaire, à multiplier les initiatives pour exprimer leur exigence de retrait. Elles les invitent notamment à intervenir auprès de tous les parlementaires.
- ❖ Les organisations syndicales sont déterminées à amplifier la mobilisation. Elles mettent le gouvernement en garde contre toute tentative de coup de force notamment en direction des étudiants et des lycéens. D'ores et déjà elles décident d'une nouvelle journée d'action interprofessionnelle d'arrêts de travail, de grèves et de manifestations le 4 avril